

Numéro 114 - 29 août 2016

**Dénonçons l'intransigeance de Postes Canada!**  
**Défendons le droit des travailleurs  
des postes à décider de leurs  
conditions de travail!**

- Louis Lang -



**Dénonçons l'intransigeance de Postes Canada!**

- **Défendons le droit des travailleurs des postes de décider de leurs conditions de travail! - Louis Lang**
- **«Toutes les options possibles» pour le service postal: la duplicité du gouvernement Trudeau - Pierre Chénier**

---

**Dénonçons l'intransigeance de Postes Canada!**

**Défendons le droit des travailleurs des postes de  
décider de leurs conditions de travail!**

- Louis Lang -

Jeudi le 25 août, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a reporté une conférence de presse et, suite à une réunion d'une journée de son Conseil exécutif national, a annoncé qu'il émettait un préavis de grève de 72 heures. On lit dans un bulletin du STTP : « Compte tenu du refus de Postes Canada de prolonger de 24 heures notre mandat de grève, nous

avons émis un préavis de grève de 72 heures. Nous serons en position légale de grève à partir de 23 h 59 dimanche prochain, 28 août. Le Conseil exécutif national informera tout le monde s'il y a grève, et si tel est le cas, quelles activités auront lieu, quand et à quel endroit. Veuillez suivre attentivement les différents canaux de communication pour être au courant de la suite des choses. »



Le STTP se devait d'envoyer ce préavis parce que le mandat de grève du syndicat se terminait à minuit le 25 août 2016. Sans ce mandat, le syndicat n'aurait pas été capable de défendre ses membres contre les attaques de la Société des postes comme les menaces de lock-out et les changements unilatéraux à leurs conditions de travail et leurs avantages sociaux. Postes Canada a eu recours à ces méthodes d'intimidation pendant toutes ces négociations afin de forcer les travailleurs et le STTP à accepter des reculs importants dans leurs conditions de travail et leurs avantages sociaux. En fait, il n'y a pas eu de négociation véritable depuis janvier cette année. Postes Canada a utilisé toutes les tactiques possibles pour gagner du temps afin de mettre fin aux négociations et de faire des menaces de lock-out pour forcer le syndicat à faire des concessions.

Lors de la dernière ronde de négociations en 2011, suite à quelques jours de grèves rotatives, Postes Canada avait mis les travailleurs des postes en lock-out et le gouvernement Harper avait adopté une loi de retour au travail pour imposer une convention aux travailleurs, une loi qui comprenait une procédure d'arbitrage de sélection de l'offre finale favorisant nettement l'employeur. Le STTP a contesté la légalité de cette loi fédérale en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*, en faisant valoir que la loi violait les droits des travailleurs à la liberté d'association et à la liberté d'expression.

Les audiences se sont déroulées en octobre 2015 et, en avril 2016, le juge J. Firestone de la Cour supérieure de justice de l'Ontario a rendu sa décision qui disait ceci : « Sur la base du dossier de preuve, il ne fait pas de doute que selon les faits relatifs à cette affaire la *Loi sur le rétablissement de la livraison du courrier aux Canadiens* a abrogé le droit de grève des membres du STTP. » Le juge a décrit en détail comment la loi avait violé la *Charte canadienne des droits et libertés*. Il a écrit : « La loi a abrogé le droit de grève des membres du STTP. L'effet de cette abrogation a été d'entraver et de perturber l'équilibre d'un véritable processus de négociation collective entre le STTP et Postes Canada. Je juge en conséquence que la loi a enfreint l'alinéa 2(d) sur la liberté d'association des membres d'un syndicat et doit être justifiée en vertu de l'article 1 de la *Charte*. » Le juge Firestone avait décidé que la loi ne constituait pas une « limite raisonnable » et ne pouvait être justifiée en vertu de cette section.

Dans la ronde actuelle de négociations, les travailleurs des postes font face à la même situation difficile : des reculs sévères et le refus de la Société des postes de négocier de bonne foi et son recours aux menaces et à l'intimidation afin de s'engager à fond de train dans la privatisation et le démantèlement de ce qui reste de la convention collective. Cela comprend : le travail précaire à temps partiel et temporaire ; aucune amélioration en ce qui concerne les effectifs et la capacité de fermer tous les 493 comptoirs postaux de vente au détail encore protégés par la convention et

desservis par les travailleurs du STTP, ce qui pourrait éliminer jusqu'à 1200 emplois à temps plein. Les attaques à la sécurité de la retraite se poursuivent avec la demande d'accroître le coût des avantages sociaux à la retraite et de placer les nouveaux employés réguliers sur un régime de retraites à cotisations déterminées. Cela comprend des demandes de changer les conditions de travail de tous les travailleurs des unités urbaines. En ce qui concerne la proposition de Postes Canada sur l'équité salariale pour les Factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS), elle n'était rien d'autre qu'une tentative de rendre le processus plus compliqué et de reporter cette question à plus tard.



**Manifestation des travailleurs des postes de Montréal contre la loi de retour au travail le 20 juin 2011**

Le syndicat a participé à de nombreuses réunions où des représentants du gouvernement Trudeau ont pris part aux discussions entre les deux parties. Vendredi le 19 août, le président du Conseil du Trésor Scott Brison, accompagné de hauts fonctionnaires d'Emploi et Développement social Canada, a tenu une réunion avec le Comité de négociation du STTP et des représentants de Postes Canada mais aucun progrès n'a été réalisé. Les négociateurs du STTP ont aussi été très déçus des résultats de la réunion du mardi 23 août où la ministre du Travail et certains de ses hauts fonctionnaires ont participé à une session de négociations.

Depuis le début des procédures de ces fausses négociations, le gouvernement Trudeau a prétendu qu'il n'a pas de responsabilité dans ce qui se produit. Le premier ministre Trudeau a simplement évité le sujet en affirmant croire dans « des négociations de bonne foi qui se déroulent aux tables de négociations » et il a même déclaré que son gouvernement « n'envisage pas de loi de retour au travail ».

Cette prétention d'être un observateur innocent ne pourra pas être maintenue bien longtemps. Après tout, le premier ministre doit reconnaître que son gouvernement est l'actionnaire unique de Postes Canada et qu'il est responsable ultimement du comportement des représentants de Postes Canada.

Lorsque Postes Canada a menacé de mettre les



travailleurs en lock-out en juillet et de les forcer à travailler sans convention collective et dans des conditions imposées unilatéralement, Trudeau n'a rien dit et a abandonné les travailleurs à leur sort. C'est difficile de croire Justin Trudeau lorsqu'il dit ne pas vouloir s'ingérer dans les négociations alors que c'est son Conseil des ministres qui a lancé l'examen de Postes Canada pendant des négociations aussi cruciales. Cet examen est utilisé pour faire circuler toutes sortes d'affirmations sans fondement au sujet de la « situation financière difficile de Postes Canada ».

Cette soi-disant consultation avec les Canadiens ne vise pas à donner à quiconque l'occasion de donner son opinion sur le genre de service postal dont nous avons besoin mais de mettre les Canadiens devant le *fait accompli* qu'ils doivent décider quels services postaux ils veulent voir éliminés compte tenu de la « crise financière » à la Société des postes.

Dans les jours qui viennent, une autre crise va se présenter aux travailleurs des postes et aux Canadiens, la perturbation du service postal d'un bout à l'autre du pays. Cela est le résultat direct de l'intransigence de Postes Canada et de son refus de respecter le droit des travailleurs de négocier leurs salaires et leurs conditions de travail. Il va être très difficile pour les travailleurs et leur organisation de défense de résoudre ces problèmes et il le sera encore plus si les travailleurs s'engagent dans cette lutte en ayant des illusions sur le rôle que jouent les libéraux de Justin Trudeau en ce moment.

Parler d'un Deepak Chopra qui « n'en fait qu'à sa tête » et dire que les « gens nommés par Harper » sont les principaux responsables du sabotage des négociations c'est créer des illusions sur le rôle du Cabinet Trudeau. Comment ce genre de discussion aide-t-il les travailleurs des postes à se préparer à la lutte qui vient avec la Société des postes et le gouvernement ?

Est-ce que quelqu'un pense sérieusement qu'il va être plus facile aux travailleurs des postes de négocier avec le Conseil du Trésor qu'avec Postes Canada ? Les sections de l'Alliance de la fonction publique du Canada qui mènent une lutte rangée pour sauvegarder leur régimes de congés de maladie savent que les libéraux de Justin Trudeau n'ont pas amené de « bouffée d'air frais » dans ces négociations.



C'est vrai que Deepak Chopra « a été nommé par Stephen Harper » pour dépecer Postes Canada et le vendre au secteur privé. Mais cette course à la privatisation a d'abord été lancée par Moya Greene qui avait été nommée par le gouvernement libéral de Paul Martin. Les faits eux-mêmes ont enseigné aux travailleurs des postes que les soi-disant négociations avec Postes Canada pendant toute cette période ont été désastreuses peu importe lequel de ces deux partis était au pouvoir.

Peut-on oublier aussi que c'est Trudeau père qui a été responsable de l'emprisonnement du président du STTP d'alors Jean-Claude Parrot quand celui-ci a refusé d'ordonner aux travailleurs des postes d'obéir à la loi fédérale et de retourner au travail ?

Alors que la lutte actuelle des travailleurs des postes pour la dignité et le droit d'avoir voix au chapitre en ce qui a trait à leurs salaires et conditions de travail atteint un point critique, les travailleurs ne peuvent avoir aucune illusion à l'effet que ceux qui sont la cause de leurs problèmes vont venir les sauver.

Notre mémoire collective nous enseigne que les travailleurs doivent s'appuyer sur leur propre force et sur leur propre organisation et détermination dans la lutte pour défendre leurs droits.



---

## «Toutes les options possibles» pour le service postal: la duplicité du gouvernement Trudeau

- Pierre Chénier -

La duplicité est une composante essentielle du programme du gouvernement Trudeau de servir les monopoles mondiaux, démanteler les services publics et attaquer les droits des travailleurs. Elle fait partie de la base néolibérale idéologique et institutionnelle de la négation des droits des travailleurs. On le voit bien à l'heure actuelle avec la lutte que mènent les travailleurs des postes à la défense de leurs droits et du service postal public.



Alors que les travailleurs des postes demandent que le gouvernement et Postes Canada s'engagent dans de véritables négociations, le gouvernement Trudeau prépare le terrain à des attaques encore plus grandes contre les travailleurs et le service postal lui-même. En plus de reconnaître le « droit » de Postes Canada de changer unilatéralement les conditions de travail des postiers s'ils rejettent les demandes de concessions de Postes Canada, le gouvernement Trudeau a mis sur pied au mois de mai un groupe de travail chargé d'examiner les services de Postes Canada. Il a comme mandat d'examiner les enjeux et de soumettre son rapport en septembre. Suite à cela, de soi-disant consultations seront tenues avec les Canadiens de septembre à novembre qui vont mener à la production d'un rapport qui sera déposé au Parlement en décembre. Selon le gouvernement, des décisions seront annoncées au printemps 2017.

Un des thèmes centraux de l'attaque idéologique du gouvernement Trudeau contre les droits des travailleurs et les services publics et en appui aux monopoles mondiaux est la promotion de la « flexibilité maximum » et l'opposition aux « règles et aux pratiques rigides ». Ces concepts sont chers aux monopoles privés et aux Sociétés de la Couronne qui cherchent toutes les avenues pour poursuivre la restructuration antisociale et la négation des droits de ceux qui produisent les biens et les services. Selon eux, la « rigidité » manifestée par les travailleurs est un obstacle à la « flexibilité » dont les entreprises ont besoin.

Dans le cas des postes, la flexibilité maximum se voit à l'examen de « toutes les options viables » possibles permettant à Postes Canada de livrer ce que le gouvernement appelle des services de qualité à des coûts raisonnables tout en maintenant son « autosuffisance » et en se plaçant sur « la voie de la durabilité ». Le gouvernement a déjà décidé que le développement d'un service postal universel en tant que composante essentielle de l'édification nationale au service des Canadiens et sous leur contrôle est quelque chose de trop rigide qui mettrait à risque la durabilité de Postes Canada.

Dans sa présentation de l'examen, le gouvernement ne mentionne aucune de ces « options » parce

qu'il dit ne pas vouloir tirer de conclusions avant de connaître le résultat des consultations. Pour le gouvernement, il est important de donner l'apparence que les résultats ont été décidés par les Canadiens tout en interprétant les résultats à son avantage pour justifier ses décisions. Le gouvernement a recours à la fraude d'une « consultation avec les Canadiens » pour imposer son point de vue pragmatique à l'effet que les travailleurs n'ont pas de droits parce qu'ils sont un « coût » et que leur insistance sur les principes qui guident le service postal et pour conserver des choses qu'ils ont acquises de haute lutte nuisent à la flexibilité dont Postes Canada a besoin pour être viable. Ils disent la même chose en ce qui concerne la responsabilité de l'autorité publique de garantir un service postal public et universel au service des Canadiens, ce qui est une demande inflexible et non réaliste selon eux.

Cette tactique s'est manifestée clairement dès que le gouvernement Trudeau a lancé l'examen des services de Postes Canada en reniant son engagement électoral de restaurer la livraison du courrier à domicile à laquelle le gouvernement Harper avait mis fin.

On lit dans la plate-forme électorale du Parti libéral de Justin Trudeau lors des dernières élections fédérales :

« Nous préserverons la livraison du courrier a domicile. En mettant un terme a la distribution du courrier a domicile, Stephen Harper demande aux Canadiennes et aux Canadiens de payer plus pour une offre de services moindre. C'est tout simplement inacceptable. Nous reviendrons sur la décision de Stephen Harper de mettre fin a la livraison du courrier a domicile au Canada et procéderons a un nouvel examen des activités de Postes Canada pour nous assurer que des services de qualité a un prix raisonnable sont offerts aux Canadiens partout au pays. »



Lors d'un point de presse suite à une rencontre avec le maire de Montréal Denis Coderre le 3 septembre 2015 en pleine élection fédérale, Justin Trudeau avait été encore plus précis en déclarant : «En ce qui concerne Postes Canada, nous allons restaurer la livraison du courrier à domicile. Les Canadiens s'attendent à un niveau de services et nous allons livrer ce service. »

Cet engagement est maintenant devenu une de « toutes les options possibles » que le gouvernement ne peut pas « imposer » à Postes Canada avant la tenue des consultations, selon le gouvernement Trudeau.

Dans une entrevue télévisée au moment du lancement de l'examen des services de Postes Canada, la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Judy Foote a bien exprimé cette approche pragmatique des libéraux :

« Nous voulons entendre ce que les Canadiens ont à dire. Nous voulons qu'ils nous disent ce qu'ils veulent voir advenir de Postes Canada. Nous ne disons pas que nous n'allons pas sauvegarder la livraison du courrier à domicile mais la vérité c'est que nous voulons entendre ce que les Canadiens ont à nous dire, ce que c'est exactement qu'ils veulent sauvegarder une fois qu'ils reconnaissent quel en est le coût. Par exemple, dans son plan d'action en cinq points, Postes Canada dit épargner de 400 à 500 millions de dollars par année en mettant en place les boîtes

postales communautaires. Les Canadiens vont devoir être réalistes à ce sujet. Ils vont devoir nous dire s'ils veulent une livraison du courrier cinq jours par semaine, ou deux jours/semaine ou trois jours, compte tenu du fait que Postes Canada doit maintenir son autosuffisance... Je ne sais pas ce que nous allons être capables de sauvegarder exactement [de la livraison à domicile] , cela va dépendre de ce que veulent les Canadiens, de ce dont ils ont besoin selon eux... une fois qu'ils connaissent les coûts liés à un service en particulier. »



On voit déjà comment le gouvernement entend agir sur le site web de l'examen des services de Postes Canada. Il y a plusieurs vidéos où les gens répondent à des questions décidées par le gouvernement, à savoir s'ils préfèrent la régularité des services, ou encore la vitesse , ou la fiabilité, ou quels services de Postes Canada ils utilisent présentement. Ce sont les « Canadiens ordinaires » à qui un groupe de travail parlementaire expliquera que ces choses-là ont un coût et que Postes Canada doit demeurer viable alors quels services veulent-ils voir éliminés, quelles concessions les travailleurs doivent-ils faire, etc

Le recours à ces « options » est une tactique pour imposer des décisions qui sont anti-travailleurs et anti-services publics et pour nier la responsabilité du gouvernement de défendre et de bâtir un service postal qui fait

partie de l'édification nationale.

Les travailleurs des postes ont lancé l'appel à participer aux audiences de l'examen pour faire entendre leur voix à la défense du service postal public, de la livraison du courrier à domicile et de l'expansion des services postaux.

Il est important de faire échec au plan du gouvernement Trudeau d'affirmer que « les Canadiens ont parlé » et qu'ils demandent l'accentuation des attaques contre les travailleurs et le service.



---

**Lisez *Le Marxiste-Léniniste***  
**Site web: [www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) Courriel: [redaction@cpcml.ca](mailto:redaction@cpcml.ca)**